



Numéro HS « Santé des minorités sexuelles et de genre »

Guide méthodologique¹ Rédaction des lettres d'intention

Les lettres d'intention de tous types d'acteurs (chercheur.e.s, soignant.e.s, institutions, porteurs d'interventions, associations, organisations à base communautaire, professionnel.le.s de l'accompagnement social etc.) sont les bienvenues.

La revue Santé Publique prépare la publication d'un numéro hors-série consacré à la santé des minorités sexuelles et de genre, prévue au premier trimestre 2022.

La première étape est l'envoi d'une lettre d'intention à secretariat.redaction@sfsp.fr avant le 15 mars 2021.

Le présent guide vise à fournir des indications visant à faciliter l'élaboration, la rédaction et la soumission d'une lettre d'intention. Ces indications n'ont pas de caractère contraignant mais visent simplement à aider celles et ceux pour qui ce type d'exercice est peu familier.

A. Introduction

A 1. Pourquoi ce guide ?

La publication dans une revue scientifique permet aux acteurs de santé publique d'avancer de nouvelles pistes pour faire face aux enjeux qui se présentent en matière de santé des populations. Elle donne l'occasion à tous les acteurs de la santé publique (chercheurs, animateurs d'actions de santé publique, responsables et décideurs politiques, journalistes, professionnels de la santé et de l'accompagnement social, etc.) de communiquer sur les dernières avancées, découvertes et résultats d'actions ou recherches en santé publique qui servent l'évolution des pratiques dans tous les domaines que recouvre la santé publique. Une revue est donc un lieu de partage des connaissances et des bonnes pratiques. C'est pourquoi il est nécessaire de chercher à bien comprendre en amont quels en sont les objectifs et les thématiques clefs du numéro hors-série, ainsi que les directives fixées en ce qui concerne le dépôt des lettres d'intention puis les propositions d'article.

Ce guide est à destination des acteurs de santé publique qui prévoient de soumettre une lettre d'intention pour ce numéro hors-série. Il se donne pour objectif d'aider chacun d'entre vous à vous questionner sur la pertinence de la ou des idées que vous aimeriez proposer à la publication, tout en vous donnant des informations pour la rédaction et la soumission de lettres d'intention qui pourraient vous permettre de valoriser vos travaux.

¹ Document inspiré du Guide : « Comment rédiger et soumettre un résumé à AIDS 2014 », rédigé par Coalition internationale sida PLUS, Sidaction et ITPC MENA, que nous remercions pour leur autorisation de partage.

A 2. Rappel des objectifs du numéro

Ce numéro hors-série vise à contribuer à la structuration d'un corpus de connaissances autour de la santé des minorités sexuelles et de genre dans les espaces francophones. Les objectifs sont de documenter les expériences, diffuser les connaissances acquises, rendre accessibles les savoirs autant que de susciter des réflexions et des analyses issues de ce champ en plein développement. Les propositions peuvent porter librement sur les différentes dimensions de la santé des minorités sexuelles et de genre, et peuvent être issues de mises en perspectives historiques ou sociologiques, d'expériences de terrain, d'interventions, de recherches qualitatives, quantitatives ou mixtes ou encore de revues de la littérature existante/synthèses de connaissances.

A 3. Rappel des thématiques de l'appel à articles

Les contributions, issues d'interventions et de recherches dans le monde francophone, pourront librement s'inscrire dans un ou plusieurs des axes de réflexion suivants :

1. **Les inégalités sociales de santé vécues par les minorités sexuelles et de genre** : état de santé, stigmatisation, discriminations, violences, accès aux soins et aux services de santé, mais aussi diversité des besoins et des réponses, mobilisation des minorités dans la minorité, intersectionnalité, héritages coloniaux, diversité géographique et de milieux de vie
2. **Les interventions en santé avec et auprès des minorités sexuelles et de genre** : bilan d'interventions existantes ou d'expérimentations, retour d'expérience, analyse d'offres de santé/prévention
3. **Les défis liés à la médicalisation/professionnalisation et à l'institutionnalisation** : mobilisation communautaire et médicale, métiers et compétences, enjeux de profession et de reconnaissance, recherche en santé, politiques publiques, initiatives et obstacles, place du VIH/sida dans les financements, capacité à lever des fonds, stratégies de recherche de fonds
4. **La santé des minorités sexuelles et de genre comme espace critique** : critiques de l'acronyme « LGBT » (et de ses déclinaisons), de son caractère homogénéisant et de ses angles morts, enjeux de visibilité et d'invisibilité des minorités, tensions universalisme/spécificités, différenciations sociales transversales (classe, genre, race, état de santé, handicap...)

Les contributions en lien avec les bouleversements occasionnés par la crise sanitaire et sociale liée à la pandémie de Covid-19 seront les bienvenues.

A 4. Pourquoi proposer une lettre d'intention ?

Nous faisons collectivement le succès ou l'échec d'un projet éditorial comme ce numéro hors-série. Il nous appartient à tous de faire en sorte que celui-ci permette de faire progresser nos connaissances et d'améliorer nos pratiques en santé publique. Notre objectif est de mettre au service du collectif les expériences sur lesquelles chaque acteur de santé publique, quel qu'il soit, s'est mobilisé, afin d'en tirer ensemble des enseignements pour l'amélioration de la santé des minorités sexuelles et de genre.

La soumission d'une lettre d'intention (puis d'une proposition d'article, si elle est retenue) est une manière active de prendre part à la réalisation des objectifs de ce numéro hors-série, en partageant ses expériences, suscitant le débat d'idées, enrichissant la connaissance et ouvrant de nouvelles perspectives sur le terrain.

A 5. Types d'articles publiés par la revue Santé Publique

Au sein de la revue *Santé Publique*, 4 types d'article peuvent être soumis :

- **Recherche originale** : Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.
- **Article court** : Articles courts sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les débats publics ; ou présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.
- **Synthèse des connaissances** : Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.
- **Opinion et débat** : Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

➔ Ces différents types d'article sont décrits dans le document « Recommandations aux auteurs », disponible sur le site de la Société Française de Santé Publique : [reco_rsp.pdf \(sfsp.fr\)](https://www.sfsp.fr/reco_rsp.pdf).

B. Rédaction

B 1. Comment construire sa lettre d'intention ?

Votre lettre d'intention doit être rédigée intégralement en français et respecter des règles précises et codifiées. Elle comprendra au maximum 4 000 signes espaces compris et devra faire apparaître : titre, auteurs et affiliations, type d'article, lettre d'intention précisant le plan de votre article (titres des parties et méthodologie précisée). Aucun tableau, ni graphique/image ne peuvent être inclus dans la lettre d'intention.

De façon schématique, on peut distinguer 4 types de lettres d'intention : (1) les lettres d'intention qui sont axées sur une intervention, un problème ou un programme, (2) les lettres d'intention qui présentent les résultats d'une étude ou d'une recherche, (3) les lettres d'intention qui proposent une réflexion théorique permettant aux lecteurs de cheminer sur une question de santé publique, ou (4) les lettres d'intention qui présentent un retour d'expérience.

➔ Cette liste n'est pas limitative !

Il est recommandé de structurer les lettres d'intention selon les 5 parties suivantes.

Partie 1 : Le titre

Questions : Quoi ? Comment ? Où ?

Le titre doit être descriptif et simple. Vous devez y inclure la conclusion ou le résultat principal (quoi ?), des éléments de descriptions de l'action, du programme ou de la méthode (comment ?) et le contexte (où ?).

Partie 2 : Le contexte/la problématique/l'objectif

Questions : Pourquoi et à quelle question/situation essayons-nous de répondre ? Quel est le problème qui a motivé ce travail ? Quel en est/était l'objectif ?

Il s'agit de donner de manière synthétique les principaux éléments de contexte qui permettent de comprendre le problème et l'intérêt de la recherche ou du programme puis d'en présenter les objectifs.

Partie 3 : La méthodologie ou la description d'une intervention/d'un programme

Questions : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? Quelle était la méthodologie utilisée ? Comment le problème a-t-il été (tenté d'être) résolu ?

Dans cette partie, il s'agit d'expliquer comment vous avez procédé pour mettre en place votre intervention/action/recherche.

Partie 4 : Les résultats ou les leçons tirées

Questions : Que s'est-il passé ? Qu'avons-nous appris ?

C'est un énoncé qui porte sur ce qui s'est déjà passé, ce qui a déjà été fait (cette partie est rédigée au passé, le futur pourra éventuellement être le temps de la conclusion).

a. Interventions, problèmes ou programmes

- Quels ont été les effets de l'intervention/du programme ?
- Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? Comment avez-vous modifié votre approche en conséquence ?

b. Etudes et travaux de recherche

- Est-ce que l'hypothèse de départ a été prouvée ou infirmée ?
- Quels sont les résultats clefs de la recherche ?

c. Réflexion théorique ou conceptuelle

- Quels sont les axes de réflexions apportés qui vont nourrir le débat sur l'un ou l'autre des axes thématiques de l'appel à l'articles ?
- Vers quelle finalité nous mène cette réflexion ?

d. Retour d'expérience

- Qu'est ce qui a fonctionné ?
- Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? Comment avez-vous modifié votre approche en conséquence ?
- Quels enseignements pouvons-nous en tirer ? Quels écueils auraient pu être évités ? Pourquoi ?

Partie 5 : La discussion/les conclusions et/ou les prochaines étapes

Questions : Quelles sont les retombées, les implications du travail ? Quelles en seront les prochaines étapes ?

C'est un énoncé qui doit tourner le lecteur vers l'avenir en répondant à certaines questions.

a. Interventions, problèmes ou programmes

Qu'est-ce qui est transposable, dans votre programme ? Qu'est-ce que tout cela signifie pour des gens d'autres régions/pays/cultures ?

Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer ce travail ou développer cette idée ?

b. Etudes et travaux de recherche

5. Quelles sont les implications pour la recherche à venir/pour le terrain ?
6. Quelles sont les limites de l'étude ?

a. Réflexion théorique ou conceptuelle

- Quelles sont les perspectives, les liens interdisciplinaires qui existent et qui peuvent être reliés ?
- Quelle trace peut laisser cette réflexion dans nos pratiques ?

b. Retour d'expérience

- Est-il possible d'élaborer des recommandations à partir des leçons apprises ?
- Si cette expérience devait se reproduire... ?

B 2. Comment mettre toutes les chances de son côté pour que votre lettre d'intention soit retenue ?

N'oubliez pas que le nombre d'articles qui pourront être publiés dans ce numéro hors-série est limité. Aussi, si votre lettre d'intention est renvoyée à un numéro habituel de la revue Santé Publique, ce ne sera pas le signe que votre projet d'article est inintéressant ou de mauvaise qualité.

a. Etre synthétique, clair et précis

Gardez toujours à l'esprit qu'une lettre d'intention ne dit pas tout mais doit donner l'envie aux lecteurs d'en savoir plus. Chacune des parties d'une lettre d'intention correspond généralement à une phrase claire et concise. Retenez donc les informations essentielles et essayez de les formuler le plus simplement possible. Éliminez les mots superflus et privilégiez les phrases courtes.

b. Respecter les codes

Vérifiez que votre lettre d'intention répond bien aux normes attendues pour la revue (structure, nombre de signes).

c. Souvenez-vous que, dans la plupart des revues, les 4 raisons les plus fréquentes de refus de propositions d'article sont :

- Le manque d'intérêt (pas suffisamment de données, lettre d'intention imprécises ou qui n'apportent aucune nouveauté)
- Les lettre d'intention mal construites
- Les données présentées sont trop préliminaires
- Les lettre d'intention sont de bonne qualité mais manquent de nouveauté (résultats ou données déjà vus ou publiés) ou ne contribuant pas à l'avancée des réponses sur le terrain

B 3. Vous pensez avoir terminé le travail de rédaction

Relisez votre lettre d'intention en ayant en tête que :

- des personnes d'autres disciplines ou ancrages professionnels doivent comprendre la lettre d'intention
- le sujet et le contenu doivent être en adéquation avec l'appel à articles
- la lettre d'intention doit être claire et concise
- votre futur article devra permettre d'ouvrir des perspectives d'amélioration des connaissances ou des pratiques, d'induire la réflexion, de nourrir les débats dans les communautés de santé publique etc.
- la forme, la syntaxe mais aussi l'orthographe doivent être irréprochables

Vous avez franchi toutes les étapes ?

Vous pouvez maintenant adresser votre lettre d'intention à secretariat.redaction@sfsp.fr

Pour toute question, n'hésitez pas à écrire également à cette adresse !